

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration d'Entreprendre Sherbrooke tenue le 23 avril 2025 à 20 h 45 au Quartier général de l'entrepreneuriat situé au 80 rue Wellington Sud, salle 3704, à Sherbrooke, Québec.



SONT PRÉSENTS

- Jean-François Lalonde, président
- Hélène Pelletier, trésorière
- Geneviève Bernier
- Marc-André Casault
- Katia Cyr
- Pascale-Maude Gosselin
- Samuel Nadeau
- Étienne Villeneuve – *par vidéoconférence*
- Philippe Cadieux, observateur

INVITÉS

- François Leduc, directeur général, Entreprendre Sherbrooke
- Julie Lachapelle, adjointe de direction, Entreprendre Sherbrooke

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Jean-François Lalonde ouvre l'assemblée à 20 h 45.

2. PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Jean-François Lalonde et Katia Cyr agissent respectivement à titre de président et de secrétaire d'assemblée.

3. AVIS DE CONVOCATION ET QUORUM

L'avis de convocation ayant été envoyé à tous les administrateurs en respect des règlements et la majorité des administrateurs étant présents, la réunion est déclarée valablement constituée.

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Tous les administrateurs déclarent qu'ils n'ont pas de conflit d'intérêts relativement aux dossiers traités à l'ordre du jour de la présente assemblée.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-20250423-026 Il est résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour avec le report du point 6.1.3 *Comités du CA* à l'assemblée du 18 juin prochain.

6. POINTS DE DÉCISION

6.1 Nomination d'un président d'élection

CA-20250423-027

Il est résolu à l'unanimité

De nommer François Leduc à titre de président d'élection et Julie Lachapelle comme secrétaire d'élection.

6.1.1 Élection des dirigeants de la corporation

6.1.1.1 Élection

Le président d'élection annonce que quatre postes de dirigeants sont à élire au conseil d'administration. Il ouvre la période de mise en nomination des candidatures.

CONSIDÉRANT QUE l'administrateur proposé par Pascale-Maude Gosselin, Jean-François Lalonde, accepte sa mise en candidature pour le poste de président;

CONSIDÉRANT QUE l'administrateur proposé par Jean-François Lalonde, Étienne Villeneuve, accepte sa mise en candidature pour le poste de vice-président;

CONSIDÉRANT QUE l'administratrice proposée par Jean-François Lalonde, Hélène Pelletier, accepte sa mise en candidature pour le poste de trésorière;

CONSIDÉRANT QUE l'administratrice proposée par Jean-François Lalonde, Katia Cyr, accepte sa mise en candidature pour le poste de secrétaire;

CA-20250423-028

Il est résolu à l'unanimité

D'élire les administrateurs suivants à titre de dirigeants de la corporation d'Entreprendre Sherbrooke, et ce, jusqu'à leur remplacement :

- Jean-François Lalonde, président;
- Étienne Villeneuve, vice-président;
- Hélène Pelletier, trésorière;
- Katia Cyr, secrétaire.

6.1.2 Comité exécutif

6.1.2.1 Démission des membres du comité exécutif

CONSIDÉRANT QUE les règlements généraux stipulent que :

- « L'élection des membres du comité exécutif se fait annuellement à la réunion du conseil d'administration suivant immédiatement l'assemblée annuelle des membres. Les membres du comité exécutif démissionnent à cette occasion, mais ces membres sont éligibles à un nouveau mandat »;

CA-20250423-029

Il est résolu à l'unanimité

D'accepter la démission de Jean-François Lalonde, Hélène Pelletier et Étienne Villeneuve à titre de membres du comité exécutif d'Entreprendre Sherbrooke.

6.1.2.2 Élection des membres pour former le nouveau comité exécutif et renouvellement de son mandat

CONSIDÉRANT QUE les règlements généraux stipulent que :

- « S'il le juge opportun, le conseil d'administration peut former un comité exécutif composé d'au moins trois membres élus parmi les administrateurs »;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration s'entendent pour former un comité exécutif composé des quatre membres dirigeants nommés au point précédent;

CA-20250423-030

Il est résolu à l'unanimité

D'élire les administrateurs ci-après nommés pour former le nouveau comité exécutif d'Entreprendre Sherbrooke et de procéder au renouvellement de leur mandat, et ce, jusqu'à leur remplacement :

- Jean-François Lalonde, président;
- Étienne Villeneuve, vice-président;
- Hélène Pelletier, trésorière;
- Katia Cyr, secrétaire.

6.1.3 Comités du CA

6.1.3.1 Élection d'administrateurs au sein des divers comités du CA

Point reporté à l'ordre du jour de l'assemblée du 18 juin prochain.

6.2 Mandat – Révision des règlements généraux

CA-20250423-031 **Il est résolu à l'unanimité**

- Que le comité exécutif travaille en étroite collaboration avec la direction générale pour entamer le processus de demande de lettres patentes supplémentaires afin :
 - de réduire la composition du conseil d'administration de 14 à 13 membres;
 - d'ajouter une activité aux objets afin de promouvoir et investir dans le développement d'entreprises privées;
- De donner le mandat au comité de gouvernance et de ressources humaines, qui sera créé lors de l'assemblée du 18 juin prochain, de faire une révision exhaustive des règlements généraux de la corporation.

6.3 Nomination des signataires de chèque

CONSIDÉRANT QUE quatre administrateurs ont été élus à titre de dirigeants d'Entreprendre Sherbrooke lors de la présente assemblée;

CONSIDÉRANT QU' il est essentiel de nommer ces quatre dirigeants comme signataires de chèques ainsi que le directeur général, lesquels pourront également autoriser des transferts électroniques de fonds;

CONSIDÉRANT QU' il faudra, dans tous les cas, la signature d'au moins un administrateur;

CA-20250423-032 Il est résolu à l'unanimité

D'adopter la nouvelle liste des signataires ci-après mentionnés afin que tous les chèques, traites et ordres de paiement d'argent, transferts électroniques de fonds ou autres documents commerciaux et bancaires de la corporation Entreprendre Sherbrooke soient signés par deux personnes en respectant ce qui suit :

- minimalement l'un des quatre dirigeants : le président, le vice-président, le trésorier et le secrétaire;
- le directeur général.

6.4 Autorisation pour que le président signe toute demande de contribution, de contrat ou document d'affaires courantes

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des opérations d'Entreprendre Sherbrooke :

- des demandes de contributions financières sont acheminées à différents ministères fédéraux et provinciaux;
- des signatures d'entente, de contrat ou de document d'affaires courantes sont requises;

CONSIDÉRANT QUE ces signatures doivent parfois être accompagnées d'une résolution autorisant le président du conseil d'administration à signer lesdits documents pour et au nom d'Entreprendre Sherbrooke;

CA-20250423-033 Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le président du conseil d'administration d'Entreprendre Sherbrooke, Jean-François Lalonde, à signer toute demande de contribution, de contrat ou document d'affaires courantes pour et au nom d'Entreprendre Sherbrooke, et ce, jusqu'à l'assemblée du conseil d'administration d'Entreprendre Sherbrooke qui aura lieu au mois d'avril 2026.

7. POINT D'INFORMATION ET DE DISCUSSION

7.1 Signature – Déclaration d'intérêts et déclaration relative aux personnes liées

Comme après chaque assemblée annuelle, les administrateurs reçoivent la déclaration d'intérêts et déclaration relative aux personnes liées à remplir, à signer et à retourner à la direction générale.

8. DIVERS

Aucun sujet ajouté.

9. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée du conseil d'administration est prévue le 18 juin 2025 à 17 h 30.

Les membres de la direction d'Entreprendre Sherbrooke (François Leduc et Julie Lachapelle) sont invités à quitter l'assemblée.

10. SESSION À HUIS CLOS – SANS LA DIRECTION

Les administrateurs procèdent à huis clos.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.



Jean-François Lalonde, président



Katia Cyr, secrétaire

Assemblée ordinaire du conseil d'administration
23 avril 2025 à 20 h 30

Entreprendre Sherbrooke
80, rue Wellington Sud à Sherbrooke, bureau 3700 (3^e étage)
Salle du conseil

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée** – 1 min.
2. **Président et secrétaire d'assemblée** (information) – 1 min.
3. **Avis de convocation et quorum** (information) – 1 min.
4. **Déclaration de conflit d'intérêts** (information) – 1 min.
5. **Adoption de l'ordre du jour** (décision) – 2 min.
6. **Points de décision**
 - 6.1 **Nomination d'un président d'élection** – 1 min.
 - 6.1.1 **Élection des dirigeants de la corporation**
 - 6.1.1.1 **Élection** – 10 min.
 - 6.1.2 **Comité exécutif**
 - 6.1.2.1 **Démission des membres du comité exécutif** – 1 min.
 - 6.1.2.2 **Élection des membres pour former le nouveau comité exécutif et renouvellement de son mandat** – 5 min.
 - 6.1.3 **Comités du CA**
 - 6.1.3.1 **Élection d'administrateurs au sein des divers comités du CA** – 15 min.
 - 6.2 **Mandat – Révision des règlements généraux** – 4 min.
 - 6.3 **Nomination des signataires de chèques** – 3 min.
 - 6.4 **Autorisation pour que le président signe toute demande de contribution, de contrat ou document d'affaires courantes** – 2 min.
7. **Point d'information et de discussion**
 - 7.1 **Signature - Déclaration d'intérêts et déclaration relative aux personnes liées** – 5 min.
8. **Divers**
9. **Prochaine assemblée** – 1 min.
10. **Session à huis clos – sans la direction**
11. **Levée de l'assemblée**